

# Mobilisons-nous pour le climat et la justice sociale

■ Les changements climatiques ne sont plus contestés aujourd'hui et l'urgence à agir est largement partagée ■ Les rapports du GIEC (*Groupe Intergouvernemental des Experts du Climat*) mettent évidence clairement la responsabilité des activités humaines dans la concentration croissante des GES (*Gaz à Effet de Serre*) dans l'atmosphère et la relation directe avec la hausse de la température mondiale moyenne ■ Pourquoi, alors, les négociations climat n'ont pas avancées depuis le sommet de la terre à Rio en 1992 alors que dans le même temps l'économie mondialisée n'a cessé d'engranger des succès (dérèglementations des marchés et du droit du travail, privatisation du secteur public, allègement fiscal...) avec pour conséquence une crise sociale permanente ? ■ Le sommet climat 2015, à Paris cette année, fera-t-il exception et quels en sont les enjeux ? ■ C'est à ces questions que Solidaires tente de répondre pour comprendre l'impérieuse nécessité de se mobiliser au sein de la Coalition climat 21.

## LA COP, CONFÉRENCE DES PARTIES, BREF HISTORIQUE DES ESPOIRS DÉÇUS !

**1988, le 1er Sommet Climat alerte sur les évolutions du climat et crée le GIEC. Il est suivi par le sommet de la Terre à Rio 1992, point de départ des négociations internationales avec la création de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Elle pose le principe de la responsabilité commune mais différenciée des pays. Les pays industrialisés, responsable de 85% des GES, ont des obligations particulières. Dès 1995, une Conférence des parties, CoP, où siègent les 195 pays (les parties) inscrits à l'ONU, se tient chaque année en décembre.**

☛ **1997, la CoP 3, le protocole de Kyoto** conclut le 1er traité international pour la réduction de gaz à effet de serre (GES), courant jusqu'en 2012. Son importance politique et juridique est indéniable mais critiquable :

- L'objectif global de réduction de GES est très faible (-5,2% d'ici à 2012) même si les pays industrialisés ont des engagements plus élevés (ex : l'objectif de l'UE est de 8%)

- Les pays en développement ne sont soumis à aucun plafond.

- La responsabilité commune mais différenciée implique d'organiser la solidarité financière et technologique en direction des pays en développement. Celle-ci n'est toujours pas engagée aujourd'hui.

- Les Etats-Unis pour qui « le mode de vie des américains n'est pas négociable » (cf Bush père) ont toujours re-

fusé de ratifier le traité même s'ils ont poussé pour créer des mécanismes de flexibilité au traité au nom de "la compétitivité" de leurs entreprises. En Europe, ils se traduisent par la création du marché carbone.

Deux voies de négociations se constituent : une autour des signataires du traité, une sous l'égide de l'ONU avec tous les pays.

Dès lors, les négociations ne sont qu'une longue série d'affrontement entre pays du nord et du sud. Les premiers remettent en cause leur obligation de baisse des GES et les seconds revendiquent leur droit au développement et donc à émettre des GES.

Certains pays (USA, Japon, Australie) contestent le principe de responsabilité différenciée et du financement de la solidarité.

☛ **2009, la CoP 15 à Copenhague**, préparant l'après protocole de Kyoto et présentée comme le sommet de la dernière chance s'est conclue par **un accord sans engagement significatif** des États hormis la création du fonds vert pour le climat, supposé aider financièrement les pays en développement les plus vulnérables au changement climatique. Le hic, c'est que ce fonds reste vide encore aujourd'hui !

☛ **2011, Durban est une étape importante pour comprendre les enjeux pour Paris.**

L'aspect juridiquement contraignant du protocole de Kyoto et la double voie de négociation (signataires et non signataires de l'accord) sont abandonnés.

...



## **Solidaires Mobilisons-nous pour le climat et la justice sociale Solidaires**

... La plateforme de Durban ouvre un autre cadre de discussion : la recherche d'un accord global qui engage tous les pays et fixe une échéance, 2015, pour une prise d'effet en 2020.

Les rapports du GIEC et de l'AIE (Agence Internationale de l'Energie) considèrent cruciales les 10 années qui viennent. Plus les décisions d'actions seront retardées plus il sera difficile d'agir. En effet, les émissions de GES qui avaient jusque-là une croissance linéaire (c'était déjà trop !) sont passées à une croissance exponentielle (l'effet d'accélération). Le temps pour agir se réduit considérablement

pour rester dans l'objectif de 2°C max de réchauffement global d'ici la fin du siècle.

Enfin, à Durban, les lobbys des énergies fossiles pèsent clairement dans les négociations, le climat devient un sujet géopolitique et économique.

☛ **2013, la CoP 20 à Varsovie, les États s'engagent à élaborer d'ici 2015 un accord global** basé sur la déclaration volontaire des Etats pour des objectifs d'engagement de réduction des émissions de GES d'ici 2030. L'ONU devra vérifier la pertinence globale des contributions pour rester en deçà de 2°C.

Varsovie a été aussi marqué par le départ collectif et inédit des organisations de la société civile (ONGs environnementalistes, de solidarité internationale et syndicats) pour protester contre les pressions exercées par les multinationales du secteur des énergies fossiles.

### **CoP, la machine infernale**

*La conférence des parties réunit tous les ans depuis 1995, environ 20 000 négociateurs de tous les pays accompagnés d'autant de représentants de nombreuses organisations internationales liées à l'ONU (ex : OIT, OMS, FMI, Banque mondiale...), les experts du GIEC mais pas seulement. S'ajoutent de nombreuses organisations non gouvernementales dont l'action diffère suivant leur origine.*

**Les ONG de plaidoyer et syndicats agissent pour l'intérêt collectif** par exemple en apportant une expertise aux délégations des pays en développement :

- CAN, Climat Action Network, regroupant plus de 700 ONG dans 90 pays (WWF, Greenpeace, OXFAM, les Amis de la Terre,...), participe activement à l'ensemble des séances des COP pour analyser, informer et influencer les négociations.

- CJN-AT, Climat Justice Now (Via Campesina, ATTAC,...) créé en 2007 au sommet de Bali, défend la question sociale et environnementale au même niveau en associant les populations directement concernées.

- CSI : regroupement international des syndicats

**Les ONG de lobbying défendent les intérêts particuliers** de ceux qu'ils représentent. Il s'agit de :

- BINGO (Business and Industry Non-Governmental Organizations) représente les organisations patronales et les multinationales notamment de l'énergie fossile  
- CONGO (GOvernamental's No Governmental's Organizations), organisations vivant en grande partie de subventions publiques dont certaines sont pilotées directement par des gouvernements dictatoriaux

## **VERS UN ÉCHEC DE LA COP 21 À PARIS/LE BOURGET ?**

**Le manque de volonté politique pour aboutir à un accord est inquiétant et quelque soit le résultat, il ne se mettra pas en place avant 2020 ! L'urgence impose d'agir dès maintenant or rien n'est envisagée sur la période 2015-2020.**

La CoP 20 à Lima en 2014 s'est limitée à la préparation de la CoP 21 en déterminant difficilement les procédures et les cadres des engagements de réduction d'émissions de GES que doivent présenter les États pour 2015.

La conférence climat s'installera au Bourget du 30 novembre au 11 décembre. A quelques mois de son ouverture, rien de concret n'a avancé : la nature juridique et le périmètre, les modalités de suivi et de contrôle des contributions volontaires de réductions d'émissions de GES, les modalités, le niveau de financement et la part des fonds publics.

Le dispositif de contribution volontaire devait inciter chaque pays à aller au-delà de son offre initiale après une évaluation globale des annonces.

Au début de l'été, seulement une trentaine de pays ont soumis leur contribution : les Etats-Unis, le Mexique, la Norvège, la Russie, la Suisse, le Gabon, le Canada, le Liechtenstein, Andorre et l'Union européenne pour les 28 pays qui la composent.

La contribution de l'Union européenne provient du Paquet énergie-climat 2030, arrêté par les 28 chefs d'Etats européens en octobre 2014 (40% de

réduction d'ici 2030).

Elle reste insuffisante au regard de l'effort qui incombe à l'Europe.

Les Etats-Unis se sont engagés à réduire leurs rejets de GES de 26 à 28% d'ici à 2025 (par rapport à 2005). Rapporté à l'année de référence (1990), cela représente en réalité 13,8%, dérisoire ! Le Plan Obama, annoncé le 3 août prévoit une réduction de 32% des émissions des centrales de production d'électricité à l'horizon 2030, par rapport aux niveaux de 2005, et 28% d'énergies renouvelables dans la production électrique à même échéance. Les Etats-Unis reste le 1<sup>er</sup> pollueur par habitant et ne voulant pas d'un accord contraignant, les annonces du plan Obama sont insuffisantes.

La Russie a proposé de baisser ses émissions de GES de 25 à 30 % d'ici à 2030 par rapport à 1990. En fait, il s'agit du même objectif que son engagement pour 2020. Le pays qui représente près de 5% des émissions mondiales de GES repousse donc de 5 ans la réalisation de l'objectif.

La plupart des pays n'ayant pas annoncé leur contribution, la limite de déclaration des contributions a été renvoyée à octobre. Ce décalage ne

donne pas une dynamique pour peser sur des engagements globaux qui risquent même d'être renvoyés à la CoP 22. Les engagements d'ores et déjà annoncés sont insuffisants pour permettre de rester sous la barre des 2°C de réchauffement climatique, seuil au-delà duquel, les scientifiques prévoient un emballement de la machine climatique.

## **Solidaires Mobilisons-nous pour le climat et la justice sociale Solidaires**

**Les Etats seront-ils capables de discuter d'un accord pour la planète, de prendre en considération l'urgence à agir dans l'intérêt collectif des populations alors qu'ils ont montré depuis tant années, leur soumission aux lobbies des multinationales ?**

**Telles sont aujourd'hui les incertitudes qui justifient une mobilisation d'ampleur. Non pas pour faire de ces négociations un enjeu historique comme à Copenhague en 2009, mais pour lancer la dynamique de la société civile et sortir de la sidération face à la crise sociale et climatique.**

### **SOLIDAIRES DANS LA DYNAMIQUE DE LA COALITION CLIMAT 21**

Début 2014, une première rencontre à l'initiative de 3 organisations, CRID (Centre de Recherche, d'Information et de Développement), ATTAC et le RAC (Réseau Action Climat) a réuni 70 organisations dont Solidaires et mis en avant la nécessité d'une mobilisation d'ampleur à Paris.



La démarche qui a permis la constitution de la coalition repose sur 3 constats :

- Eviter de reproduire l'échec de la mobilisation à Copenhague qui s'était focalisée sur la nécessité de peser sur les négociations
- L'effet positif à Varsovie du départ des organisations de la « société civile » (ONG, association, syndicats) dénonçant la main mise des multinationales des énergies fossiles sur les négociations.
- Le succès inattendu des manifestations internationales du 21 septembre 2014 à l'occasion du sommet pour le climat à l'ONU à New York : plus de 2500 défilés dans 158 pays de Melbourne à New York en passant par Delhi, Paris, Berlin, Londres, Vancouver. Les mobilisations climat peuvent avoir un écho favorable dans la population.

**Aujourd'hui la Coalition Climat 21, c'est son nom, compte près de 130 organisations** et repose sur 2 piliers :

- mobiliser par des actions ouvertes, festives et déterminées,
- rassembler un mouvement massif dans la durée pour la justice climatique au delà de la CoP21.

**L'actualité de la Coalition est disponible sur le site :**

**<http://coalitionclimat21.org/fr>**

**Twitter : #Climate21**

**Facebook : [facebook.com/climat21](https://www.facebook.com/climat21)**

Face aux échecs successifs des Etats à conclure un accord qui soit à la hauteur des défis de la crise climatique, la Coalition Climat 21 se saisit de la tenue de la COP21 à Paris-Le Bourget pour lancer une dynamique de mobilisations.

### **Plusieurs temps forts sont en préparation**

**Le 29 novembre, une première journée de manifestation décentralisée dans les grandes villes à travers le monde.**

L'objectif est de rappeler aux délégations qui vont entamer les ultimes négociations que l'urgence climatique impose des décisions à la hauteur des enjeux.

La réussite de cette journée, passera aussi par la multipli-

cations des mobilisations en France par tout où cela est possible. Ce sera l'occasion de montrer l'implication de la population dans les territoires pour la lutte contre les dérèglements climatiques. Pour cela, il est nécessaire de renforcer les groupes de mobilisation locaux déjà lancés (Lille, Aix, Rennes, Lyon, Toulouse, Paris) et d'être à l'initiative d'un nouveau groupe, là où ils n'existent pas encore en prenant contacts localement avec les organisations membres de la Coalition Climat 21 et notamment Les Amis de la Terre, la Confédération Paysanne, ATTAC, FSU, Greenpeace, CCFD, CRID...

**La mobilisation va aller crescendo à partir de la seconde semaine.**

**Les 5 et 6 décembre se tiendra à Montreuil (93), le village mondial des alternatives** pour montrer que *“face au sentiment d'impuissance que peut provoquer la gravité et l'importance du défi climatique, les solutions existent et qu'elles sont à notre portée, créatrices d'emploi, porteuses d'un monde plus humain, convivial et solidaire”* (cf. appel d'Alternatiba Bayonne octobre 2013).

**A partir du 7 décembre, le 104, l'espace culturel du nord-est parisien est renommé, la ZAC, Zone d'Action pour le Climat.** Il sera durant la semaine l'espace principal de convergence ouvert aux militant-e-s comme au grand public. La ZAC du 104 sera le lieu d'AG quotidiennes pour s'informer de l'état des négociations et des mobilisations. Il sera également un espace grand ouvert pour tous ceux et celles qui souhaiteront une information différente, sur la lutte contre les changements climatiques et les moyens de se mobiliser.

**Le 12 décembre, une journée internationale d'action à Paris.** A la clôture de la CoP 21, la mobilisation internationale se focalisera à Paris. L'enjeu est de montrer la diversité et la détermination du mouvement pour la justice climatique en délivrant un message clair :

**Nous sommes uni-e-s face aux changements climatiques et à leurs responsables, les multinationales et les gouvernements. Notre mouvement pour la justice sociale et écologique ne s'arrêtera pas là !**

# ***Mobilisons-nous pour le climat et la justice sociale***

*POUR LUTTER CONTRE LES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES, CHANGEONS D'AIR !*

*C'EST LA RAISON DE LA MODIFICATION DU LOGO **SOLIDAIRES** POUR LANCER LA CAMPAGNE DE MOBILISATION.*

## **Les enjeux de transformation sociale et de solidarité internationale sont indissociables des questions environnementales et climatiques**

Le chômage de masse, devenu la norme et la dégradation de la situation écologique de la planète sont là pour en témoigner. Cette approche de plus en plus partagée questionne le modèle de développement dominant, basé sur la recherche d'une croissance infinie, à l'origine de la crise écologique comme des inégalités sociales. Pourtant, les profiteurs du système économique actuel pensent encore pouvoir dominer les contraintes naturelles. Pour cela, ils sont prêts à soutenir, des technologies, dites de "géo-ingénierie" sans même poser démocratiquement la question de la pertinence de telles solutions.

## **Aujourd'hui, l'urgence climatique nous oblige à être lucide**

On ne pourra résoudre la question écologique sans s'attaquer aux causes des inégalités. C'est un système social et économique juste qu'il faut construire en respectant la finitude de la terre et la fragilité des écosystèmes.

**L'union syndicale Solidaires qui se réfère au syndicalisme de transformation sociale, s'inscrit dans cette perspective. Il s'agit de rompre avec la logique productiviste et satisfaire les besoins sociaux tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle mondiale.**

## **La question de l'emploi est fondamentale**

La défense de l'environnement ne peut se faire sur le dos des salarié-e-s. Néanmoins, la sauvegarde de l'emploi ne peut justifier le maintien d'activités dangereuses pour l'être humain et la planète. Dans ce cadre, le rôle des organisations syndicales est déterminant pour lier la défense des droits des salarié-e-s et la résolution des problèmes écologiques. La réappropriation des choix de développement par les travailleurs et les populations conduit à renforcer le lien entre les combats du monde du travail et de ceux qui militent pour la défense de l'environnement et de la solidarité internationale.

**L'union syndicale Solidaires appelle à la mobilisation pour le climat et la justice sociale. L'organisation de la CoP 21 à Paris-Le Bourget du 30 novembre au 11 décembre est une formidable occasion pour les salarié-e-s de se mobiliser pour lutter contre la crise sociale et environnementale et exiger un autre modèle de société.**